

Présentation générale du DALF

Le DELF et le DALF sont les diplômes officiels délivrés par le ministère français de l'éducation nationale, pour certifier les compétences en français des candidats étrangers et des Français originaires d'un pays non francophone et non titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur public français. Le DALF se compose de 2 diplômes indépendants, correspondant aux deux niveaux du [Cadre européen de référence pour les langues \(link is external\)](#).

CECRL	DALF	Utilisateur
C1	DALF C1	expérimenté
C2	DALF C2	

Les épreuves peuvent être présentées dans les 1 186 [centres d'examens agréés](#) répartis dans 173 pays dont la [France](#).

Les certifications DELF et DALF tiennent compte :

- des normes internationales de conception d'épreuves (www.alte.org [\(link is external\)](#)) de l'harmonisation sur le Cadre européen commun de référence pour les langues (www.coe.int [\(link is external\)](#))

Les certifications DELF et DALF sont placées sous l'autorité du CIEP.

Les **6 diplômes** qui constituent le DELF et le DALF sont totalement indépendants. Ainsi, le candidat, en fonction de son niveau, peut s'inscrire directement à l'examen de son choix.

A chaque niveau **les 4 compétences** sont évaluées : compréhension orale et production orale, compréhension des écrits et production écrite.

Présentation des épreuves du DALF

Toutes les épreuves ont été conçues dans la perspective actionnelle du *Cadre européen commun de référence pour les langues*, qui définit les utilisateurs d'une langue comme des acteurs sociaux ayant à accomplir des tâches (qui ne sont pas seulement langagières) dans des circonstances et dans un environnement donnés, à l'intérieur d'un domaine d'action particulier, personnel, public, éducationnel ou professionnel.

Ces examens reposent sur des savoirs, des savoir-faire, des savoir être et des savoir apprendre, présents dans la compétence à communiquer langagièremment sur les plans **linguistique, sociolinguistique et pragmatique**. La mise en œuvre de cette compétence dans la réalisation d'activités langagières variées peut relever de la **compréhension, l'expression, l'interaction** et la **médiation**.

Ce schéma a conditionné l'élaboration d'examens relevant donc systématiquement pour chaque niveau des quatre compétences, donnant selon les niveaux une place plus ou moins importante à l'interaction et à la médiation. Une note supérieure ou égale à 50/100 est demandée pour obtenir le diplôme.

Rappelons que ni la compétence linguistique ni l'adéquation communicative de la production ne seront jamais évaluées dans l'absolu : à chaque niveau correspond au contraire un seuil d'exigence différent, et l'on ne peut pas pénaliser un candidat pour une absence de connaissances relevant d'un apprentissage ultérieur. Le CIEP a élaboré un descriptif synoptique des contenus attendus (savoir-faire et contenus morphosyntaxiques), mais il invite les personnes intéressées à consulter les " **référentiels pour les langues nationales et régionales** ".

Descriptif des épreuves : [DALF C1](#) - [DALF C2](#)

DALF C1

L'utilisateur de la langue au niveau C1 est autonome. Il est capable d'établir une **communication aisée et spontanée**. Il possède un répertoire lexical large et peut choisir une expression adéquate pour introduire ses commentaires. Il produit un discours clair, bien construit et sans hésitation qui montre l'utilisation maîtrisée des structures.

Nature des épreuves : C1	Durée	Note sur
Compréhension de l'oral Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur des documents enregistrés : - un document long (entretien, cours, conférence...) d'une durée d'environ huit minutes (deux écoutes) - plusieurs brefs documents radiodiffusés (flashes d'informations, sondages, spots publicitaires...) (une écoute). <i>Durée maximale des documents : 10 mn</i>	0 h 40 environ	/ 25
Compréhension des écrits Réponse à un questionnaire de compréhension portant sur un texte d'idées (littéraire ou journalistique), de 1 500 à 2 000 mots.	0 h 50	/ 25
Production écrite Epreuve en deux parties : - synthèse à partir de plusieurs documents écrits d'une longueur totale d'environ 1 000 mots - essai argumenté à partir du contenu des documents <i>2 domaines au choix du candidat : lettres et sciences humaines, sciences</i>	2 h 30	/ 25
Production orale Exposé à partir de plusieurs documents écrits, suivi d'une discussion avec le jury. <i>2 domaines au choix du candidat : lettres et sciences humaines, sciences</i>	0 h 30 <i>préparation : 1 h</i>	/ 25

Durée totale des épreuves collectives : 4 h

*** Note totale sur 100.**

*** Seuil de réussite pour l'obtention du diplôme : 50/100**

*** Note minimale requise par épreuve : 5/25**

DALF C2

La maîtrise de la langue se traduit par un degré de précision, d'adéquation et d'aisance dans l'expression. Le candidat de C2 est capable de réaliser des tâches académiques ou de niveau avancé.

Nature des épreuves : C2	Durée	Note sur
Compréhension et production orales Epreuve en trois parties : - compte rendu du contenu d'un document sonore (deux écoutes) - développement personnel à partir de la problématique exposée dans le document - débat avec le jury. <i>2 domaines au choix du candidat : lettres et sciences humaines, sciences</i>	passation : 0 h 30 préparation : 1 h	/ 50
Compréhension et production écrites Production d'un texte structuré (article, éditorial, rapport, discours...) à partir d'un dossier de documents d'environ 2 000 mots. <i>2 domaines au choix du candidat : lettres et sciences humaines, sciences</i>	3 h 30	/ 50

Durée totale des épreuves collectives : 3 h 30

Espace professionnel DELF-DALF

Cet espace est à l'usage des enseignants et des responsables de centre d'examen.

[En savoir plus](#)



Contact

delfdalf@ciep.fr